

Creil, le 23 juillet 2024

*Aux membres du Conseil
de Quartier Rive Gauche*

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 25 juin 2024.

Ordre du jour :

- Point sur le projet Carrefour de femmes
- Point sur le local ordures ménagères de la rue Duguet
- Actualités de la ville
- Retour sur les signalements et Questions diverses
- Pot de l'amitié

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme. Fabienne LAMBRE, adjointe au Maire déléguée au quartier Rive Gauche.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission démocratie participative.

Partenaires :

Mme. Alexia BRASSEUR, Chargée de relations avec le public, Faïencerie.

Mme. Eulalie DEUNEVILLE, Chargée de mission lutte contre les discriminations et égalité, ACSO.

Habitants : 17.

- **1^{er} point : Point sur le projet Carrefour de femmes**

Madame DENEUVILLE est intervenue afin de présenter le projet Carrefour de Femme.

Ce projet a pour objectif la création d'un local à destination des habitantes de Creil et de la communauté d'agglomération, dans le but de développer et faire connaître les dispositifs de lutte contre les discriminations sur le territoire.

Ce local constituera un lieu chaleureux créé par et pour les femmes, qui permettra d'accueillir en continu, grâce notamment à un partenariat avec le commissariat de la Police Nationale afin que la prise en charge des demandes soit efficace. De nombreuses activités et animations à destination des femmes seront mises en place en coordination avec les partenaires (cours de sport, de théâtre...). Une pièce sera réservée à l'organisation de petites conférences confidentielles.

Il aura également pour vocation d'être un centre de ressource à disposition des partenaires (lundi et mardi).

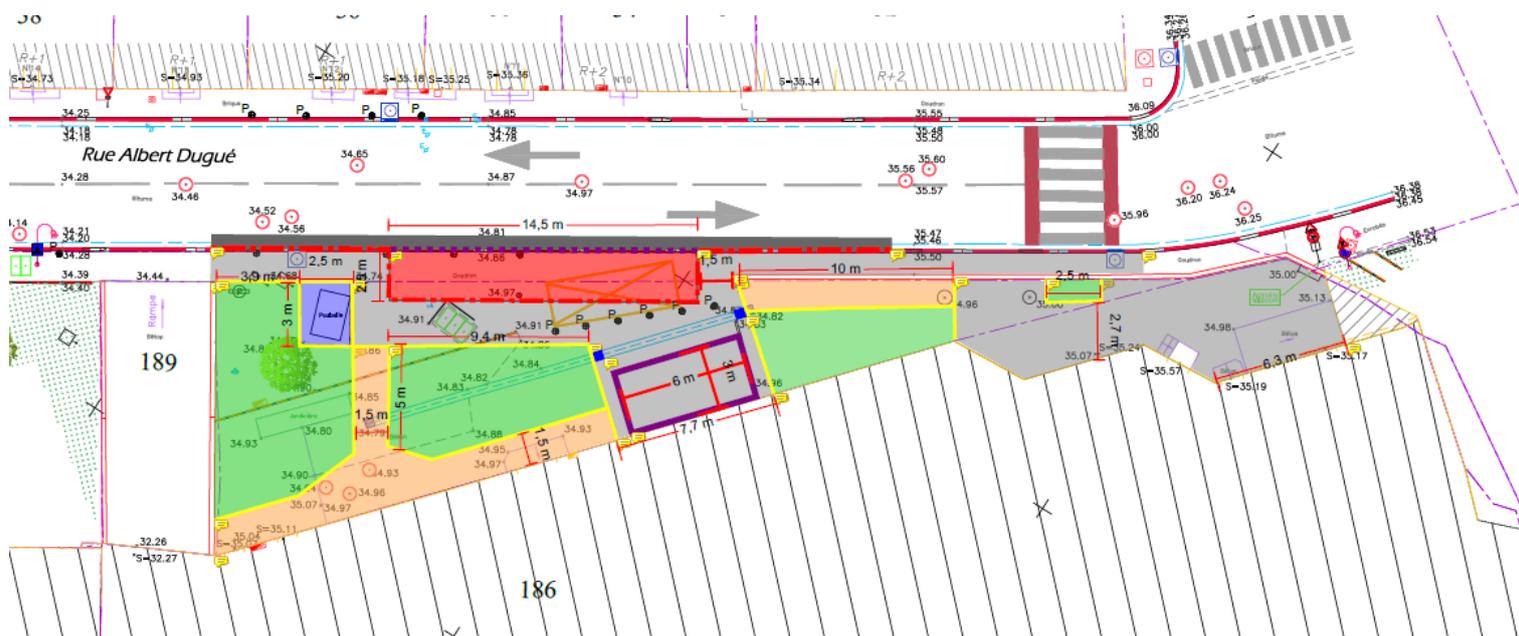
Le local sera inauguré le 16 octobre 2024 lors d'un moment fédérateur en présence d'associations investies intervenant sur les questions d'égalité hommes/femmes, de partenaires et de représentants des collectivités.

- **2^{ème} point : Point sur le local ordures ménagères de la rue Duguet**

La placette va être reprise y compris les éléments de façade (mur + bandeau) qui ont subi des dégradations lors de l'incendie. Cette étape, ainsi que les travaux de modifications de façade pour le local carrefour de femmes seront réalisés dans un 1^{er} temps puis ceux de l'aménagement de la placette pour que le tout soit terminé au 16/10 (date prévisionnelle inauguration du local carrefour de femmes).

Elle sera également davantage végétalisée. Le local OM remplacé et sécurisé par un système vigik.

Une place de livraison et arrêt minute permettant le stationnement de 2 véhicules créée.



- **3^{ème} point : Actualités de la ville**

- **Présentation du projet « Jardin secret »**

Madame BRASSEUR est intervenue pour présenter le projet « Jardin secret », initié par la Faïencerie.

Apportant une oasis de verdure dans le hall de la Faïencerie, Jardin Secret est un cocon végétal où il fait bon se poser. Conçue par et pour les jeunes du territoire, en complicité avec Élodie Ségui et Mathieu Dufourg, artistes de l'Organisation, notre compagnie associée, l'installation est une métaphore de leur ressenti à l'âge des bouleversements. Elle est aussi le reflet de leur engagement pour un monde plus écoresponsable.

La signalétique de l'installation a été réalisée par les élèves en Communication Visuelle et Pluri Média au Lycée d'Amiot d'Inville de Senlis.

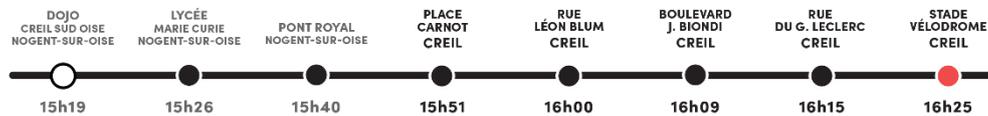
L'installation a pu voir le jour grâce au partenariat avec la Maison de la ville, l'Espace Matisse, le service des Espaces verts et les Serres municipales de la ville de Creil.

Ce projet a reçu le soutien de la Fondation Caisse d'Épargne, de la Drac Hauts-de-France, de la CAF de l'Oise.

Il est possible pour chaque creillois de venir contribuer au projet en se renseignant auprès de la Faïencerie.

➤ Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été

Parcours de la flamme :



Annulation des marchés :

Place Carnot le mercredi 17 juillet et Champs de mars le jeudi 18 juillet

Restrictions de stationnement et circulation :

Le stationnement sera interdit du 17 juillet 20h au 18 juillet 18h + la circulation sera interdite le 18 juillet de 14h30 à 18h dans les rues suivantes :

- Rue Gambetta ; Rue de la République ; Rue Léon Blum ; Boulevard Jean Biondi (entre la rue Léon Blum et la rue de Canneville) ; Rue de Canneville Rue Félix Eboué ; Rue du Général Leclerc (entre la rue Félix Eboué et la place Roger Salengro)

Impossibilité de sortir des parkings de 14h30 à 18h le 18 juillet, :

- Parking de la Faïencerie ; Parking impasse du Palais ; Parking du supermarché MATCH ; Parking souterrain rue République ; Parking de l'Hôtel de Ville ; Parking de la rue Saint Cricq Cazeaux

Village Olympique et animations le 18 juillet :

Sur la place Carnot, un village aquatique

- Bassins gonflables avec mini bateaux, toboggans, surf mécanique.

- De 14h à 14h45 spectacle de sports urbains.

La piscine municipale, ouverte de 10h à 13h30 puis de 16h à 18h, **gratuite** pour tous : mini-tournois de basket et de volley aquatiques, matchs de water-polo.

La base nautique sur l'île Saint-Maurice permettra aux visiteurs de pratiquer de l'aviron et du canoë-kayak.

Au stade Vélodrome, un **village olympique** sera installé à partir du 15 juillet jusqu'au 18 juillet :

- Des démonstrations et des initiations sportives seront animées par les associations locales.
- 17h15, une cérémonie honorera les grands sportifs de notre territoire,
- 18h15 spectacle de sports urbains mené par Nicolas Fleury, champion du monde junior et double-champion de France de VTT Trial.

Creil c'est l'été, Club Paris 2024 du 22 Juillet au 11 août sur la plaine de Jeux du champ de Mars de 15h à 20h30 :

Différentes animations proposées :

Zone aquatique comprenant grande structure aquatique, pataugeoires, toboggan.

Des douches seront installées ainsi qu'un coin avec transats et parasols

Zone Club 2024: un écran géant sera installé permettant la retransmission des épreuves de JO. Mise en place d'activités virtuelles

Zone Loisirs:

Plusieurs structures seront installées: trampoline, piste roller, parcours gonflables, manège train. Kart, poney

Présence d'associations qui proposeront différentes activités créatives, culturelles, sportives.

➤ **Lancement du Budget Participatif saison 6.**

Définition :

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

Objectifs :

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

Dépôt et conditions de recevabilité :

Du **1er juin au 31 aout 2024** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée **jeparticipe.creil.fr**. Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

Il est préconisé de :

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :

1.Rappel du contexte/Constats.

2.Diagnostic simplifié.

3.Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.

Le calendrier :

- **Du 1^{er} juin au 31 aout 2024** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2024** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2024** : Audition des porteurs de projet devant le jury

- **Décembre 2024** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2025** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ». Phase de vote sur la plateforme participative. Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.
- **A compter de janvier 2025** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

- **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Dans la rue de la République, il y a un problème de poubelles depuis les travaux du fait de la mise en place de haies devant les immeubles.
Ce point a été remonté à l'ACSO.
- Les jardins familiaux ne respecteraient pas le tri des déchets.
Problématique identifiée par les services. Objectif de travailler en lien avec l'association des jardins familiaux à ce sujet.
- Dans le parc Maillet : nuisances sonores notamment l'été entre 23h et 2h du matin. Proposition de mettre des tampons sur les portes afin d'éviter qu'elles ne claquent ?
Les médiateurs de jour et de nuit vont assurer des passages afin de sensibiliser les jeunes concernant les nuisances causées. Une attention particulière va y être portée sur le temps de la nuit.
Tampons installés par la régie EV la semaine 1er avril.
PM : En cas de problématique constatée en soirée, il est possible de contacter le CSU.
- Dans la rue Berteaux, les grilles sont toujours déplacées. Qu'en est-il de la solution envisagée ?
Il s'agit d'un péril sur le bâtiment. Le service salubrité a été sollicité.
- Concernant le local du Grain de café : lors de l'AG du syndic il a été indiqué que le local n'est pas aux normes pour la restauration concernant la ventilation et l'aération. Il faudra être vigilant à ce sujet.
Cela est réglementaire.
- Est-ce que des aménagements sont prévus au niveau du parc derrière l'église St Médard ? Des déchets sont présents sur le secteur.
Le projet d'aménagement n'intègre pas ce parc.
Un point sera effectué sur cet aménagement une fois les travaux de la place terminés.
Rappel fait au prestataire SUEZ PU pour que l'ilotier du secteur passe régulièrement.
Les 3 corbeilles de propreté sont bien vidées par l'agent SUEZ.
- Ruelle St Sauveur : mur qui s'écroule sur la voie publique.
Pris en charge par le service Salubrité.
- Eboulement zone de Vaux.
Etude par l'INERIS en cours pour obtenir les avis technique nécessaire à la réalisation des travaux par les propriétaires concernant la mise en sécurité et la reconstruction.
Demande de reconnaissance de Catastrophe Naturel en cours déposée par la Ville de Creil (études BRGM, MétéoFrance, Cerema en cours) et dans l'attente de la commission ministérielle qui se réunira après les études.
- Palettes sur la Place Saint Médard.
Ce commerçant a déjà été verbalisé plusieurs fois par la Brigade Verte.
- Un bateau submergé est toujours actuellement sur les bords de l'Oise.
Problématique remontée au niveau départemental, le dossier est géré par VNF pour que le propriétaire fasse le nécessaire.

- Rue Pasteur, des voitures prennent toujours la rue en sens interdit.
Consigne donnée aux brigades pour effectuer des contrôles réguliers.

- **5^{ème} point : Questions diverses.**

- A-t-on plus de nouvelles concernant le restaurant dans le local de l'ancien Grain de café ?
- Ganivelles dans la rue de la République empêchent apparemment les livraisons pour les commerces. Qu'est-ce qui a été prévu pour pallier à cela ?
- Est-il prévu de sécuriser les accès de la Place Saint-Médard avant les travaux ?
- Présence de véhicules 2 et 4 roues régulièrement.
- 19 rue Schuman, véhicule stationnerait apparemment constamment sur la place réservée à la livraison. Plots retirés au niveau du PP ce qui permet aux véhicules d'accéder au trottoir.
- Angle Rue Pasteur/ Plessis Pommeraye : poubelles d'une résidence constamment en extérieur tandis que la cour a été refaite et les poubelles pourraient apparemment être rentrées.
- Potelet retiré au niveau du parking rue Pasteur.
- Voitures stationnées régulièrement au niveau de l'arrêt de bus Schuman, danger pour les piétons.
- Il faudrait mettre un panneau au niveau des anciens composteurs rue Dugué afin d'informer sur la raison du retrait.
- Il faudrait tailler les arbres rue Pasteur.

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

La prochaine session des conseils de quartier devrait être remplacée par une Assemblée Générale des Conseils de quartier qui se tiendrait au 3^{ème} trimestre 2024.